

N° 119

---

# SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

---

Enregistré à la Présidence du Sénat le 10 novembre 2020

## PROPOSITION DE LOI

*tendant à adapter les règles de passation des marchés publics locaux aux conséquences de la crise sanitaire,*

## TEXTE DE LA COMMISSION

*DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LÉGISLATION, DU SUFFRAGE UNIVERSEL, DU  
RÈGLEMENT ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (1)*

---

*(1) Cette commission est composée de : M. François-Noël Buffet, président ; Mmes Catherine Di Folco, Marie-Pierre de La Gontrie, MM. Christophe-André Frassa, Jérôme Durain, Marc-Philippe Daubresse, Philippe Bonnecarrère, Mme Nathalie Goulet, M. Alain Richard, Mmes Cécile Cukierman, Maryse Carrère, MM. Alain Marc, Guy Benarroche, vice-présidents ; M. André Reichardt, Mmes Laurence Harribey, Jacky Deromedi, Agnès Canayer, secrétaires ; Mme Éliane Assassi, MM. Philippe Bas, Arnaud de Belenet, Mme Esther Benbassa, MM. François Bonhomme, Hussein Bourgi, Mmes Catherine Belrhiti, Valérie Boyer, M. Mathieu Darnaud, Mmes Françoise Dumont, Jacqueline Eustache-Brinio, M. Pierre Frogier, Mme Françoise Gatel, M. Loïc Hervé, Mme Muriel Jourda, MM. Patrick Kanner, Éric Kerrouche, Mikaele Kulimoetoke, Jean-Yves Leconte, Henri Leroy, Stéphane Le Rudulier, Mme Brigitte Lherbier, MM. Didier Marie, Hervé Marseille, Mme Marie Mercier, MM. Thani Mohamed Soilihi, Jean-Yves Roux, Jean-Pierre Sueur, Mmes Lana Tetuanui, Claudine Thomas, Dominique Vérien, M. Dany Wattebled.*

**Voir les numéros :**

**Sénat : 592 (2019-2020) et 118 (2020-2021).**



## **Proposition de loi tendant à adapter les règles de passation des marchés publics locaux aux conséquences de la crise sanitaire**

### **Article 1<sup>er</sup>**

- ① L'article L. 2112-2 du code de la commande publique est complété par un alinéa ainsi rédigé :
- ② « Ces conditions peuvent porter sur l'implantation géographique du titulaire ou de ses sous-traitants lorsque cela est indispensable au regard de l'objet du marché ou de la prise en compte des considérations prévues au deuxième alinéa ».

### **Articles 2 et 3**

*(Supprimés)*